

- 2) *Schniga Srl est condamnée à supporter, outre ses propres dépens, les dépens de Brookfield New Zealand Ltd et d'Elaris SNC. L'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) supportera ses propres dépens.*

⁽¹⁾ JO C 151 du 19.5.2014.

Arrêt du Tribunal du 10 septembre 2015 — EE/OHMI (Représentation de points blancs sur fond bleu)

(Affaire T-94/14) ⁽¹⁾

[«*Marque communautaire — Demande de marque communautaire figurative représentant des points blancs sur fond bleu — Motif absolu de refus — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2015/C 354/35)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: EE Ltd (Hatfield, Royaume-Uni) (représentant: P. Brownlow, solicitor)

Partie défenderesse: Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentant: S. Bonne, agent)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 20 novembre 2013 (affaire R 495/2013-1), concernant une demande d'enregistrement d'un signe figuratif représentant des points blancs sur fond bleu comme marque communautaire.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *EE Ltd est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 135 du 5.5.2014.

Arrêt du Tribunal du 10 septembre 2015 — EE/OHMI (Représentation de points blancs sur fond jaune)

(Affaire T-143/14) ⁽¹⁾

[«*Marque communautaire — Demande de marque communautaire figurative représentant des points blancs sur fond jaune — Motif absolu de refus — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2015/C 354/36)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: EE Ltd (Hatfield, Royaume-Uni) (représentant: P. Brownlow, solicitor)

Partie défenderesse: Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentant: M. Rajh, agent)

Objet

Recours formé contre la décision de la deuxième chambre de recours de l'OHMI du 27 novembre 2013 (affaire R 703/2013-2), concernant une demande d'enregistrement d'un signe figuratif représentant des points blancs sur fond jaune comme marque communautaire.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *EE Ltd est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 135 du 5.5.2014.

Arrêt du Tribunal du 10 septembre 2015 — EE/OHMI (Représentation de points blancs sur fond ivoire)

(Affaire T-144/14) ⁽¹⁾

[«*Marque communautaire — Demande de marque communautaire figurative représentant des points blancs sur fond ivoire — Motif absolu de refus — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2015/C 354/37)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: EE Ltd (Hatfield, Royaume-Uni) (représentant: P. Brownlow, solicitor)

Partie défenderesse: Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentant: S. Bonne, agent)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 7 janvier 2014 (affaire R 705/2013-1), concernant une demande d'enregistrement d'un signe figuratif représentant des points blancs sur fond ivoire comme marque communautaire.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *EE Ltd est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 135 du 5.5.2014.

Arrêt du Tribunal du 10 septembre 2015 — Volkswagen/OHMI (STREET)

(Affaire T-321/14) ⁽¹⁾

[«*Marque communautaire — Demande de marque communautaire verbale STREET — Motifs absolus de refus — Caractère descriptif — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b) et c), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2015/C 354/38)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Volkswagen AG (Wolfsburg, Allemagne) (représentant: U. Sander, avocat)